



La Commune



L'imbroglgio catalan

Etat espagnol : crise institutionnelle

Le vote au Parlement de Barcelone (Generalitat catalana) du projet de réforme de statut de la Catalogne, approuvé par tous les partis à l'exception du parti de droite, le Parti populaire (PP), a ouvert la boîte de Pandore. La prise de position du chef d'État-Major de l'armée sur la défense de l'Espagne, " une et indivisible " lui a valu sa mise aux arrêts immédiate. Jamais, depuis la mort de Franco en 1975, une telle sanction n'avait été infligée à un militaire de haut rang. Retour sur une situation de crise.

Dans le préambule du projet de réforme du statut de la Catalogne, le terme de " nation " était utilisé pour caractériser les Catalans et la Catalogne. Il est bien sûr en contradiction avec la Constitution espagnole, qui ne reconnaît d'autre nation que l'Espagne et les Espagnols. Immédiatement, tollé général dans tout le pays, et en particulier de la part de la droite espagnole. Dans ces conditions, Zapatero, le Premier ministre (Parti socialiste) qui, dans son programme de gouvernement, a inscrit comme tâche prioritaire la réforme de la Constitution et des statuts d'autonomie (ceux-ci n'étant que des appendices de celle-là), a essayé tant bien que mal de calmer le jeu. Pour ce faire, il a notamment proposé diverses formules définissant la Catalogne, entre autres celle de nation-communauté autonome, ce qui ne semble avoir satisfait personne, ni ses alliés aux Cortes (le Parlement espagnol) - ERC et IU -, ni le PSC-PSOE, qui gouvernent avec eux en Catalogne.

L'article 8 de la Constitution

Alors que tout semblait être rentré, vaille que vaille, dans l'ordre, voilà qu'entre en lice le général Mena, l'adjoint du chef d'État-Major de l'armée de terre espagnole. Le vendredi 6 janvier, à Séville, à l'occasion de la fête de l'armée, ce général de 64 ans a, contre toute attente, prononcé un solennel discours où il a alerté l'auditoire " *sur les graves conséquences* " que supposerait le futur statut d'autonomie de la Catalogne, et invoqué la " *responsabilité des forces armées* " pour préserver " *l'intégrité territoriale de la nation espagnole* ". Il a dans la foulée émis publiquement l'hypothèse d'une intervention militaire si le statut d'autonomie élargie pour la Catalogne (" *Estatut* ") " *dépassait les limites constitutionnelles* ". Et de brandir l'article 8 de la Constitution de l'État espagnol (dont il nous faut rappeler qu'elle fut en grande partie l'oeuvre de Franco), qui précise notamment que " *les forces armées ont pour mission de [...] défendre l'intégrité territoriale* ". Le roi ne l'a pas démenti. Il a même évoqué la Constitution, qui aurait " permis à l'Espagne [de devenir] une nation unie " et a rappelé au passage qu'il avait fêté l'an dernier le trentième anniversaire de sa proclamation comme monarque par Franco. Suite à ces discours, le ministre de la défense, Bono, a ordonné l'arrestation à domicile du général Mena ainsi que sa suspension de service, prélude à un limogeage.

Monarchie ou République

Les prises de position se multiplient et Zapatero se démène pour arriver à un consensus avec les nationalistes, ERC et CiU, PNV, et même Batasuna, mais aussi avec le PP. Le porte-parole du PP en Catalogne s'est déclaré favorable à la signature du statut, amputé de la référence spécifique à une nation catalane, se joignant ainsi à Mas (de CiU), mais, rappelé à l'ordre par sa direction, il s'est rétracté. Et, pour ne pas manquer à cette cacophonie, les indépendantistes d'ERC admettent par la voix de leur dirigeant, Carod, être prêts à accepter des amendements au projet lors de son passage aux Cortes. Dans ce concert discordant de déclarations, seule IU semble bien discrète, profitant néanmoins de la polémique pour réaffirmer son inconditionnelle adhésion à la Constitution monarchique, en pleine campagne d'agitation ... pour la République !

Ainsi, toute intervention, aussi minime soit-elle, met en péril la monarchie espagnole, édifice branlant hérité de Franco. Vingt-six ans après son entrée en vigueur, une chose est donc sûre : cette Constitution et ses statuts annexes ne peuvent être réformés. Il faut les balayer, et la monarchie avec eux.

Modifié le lundi 13 février 2006

Voir aussi dans la catégorie État Espagnol



« L'irruption d'un mouvement de masse mené par la classe ouvrière est nécessaire

L'Espagne, tout comme la France, subit de plein fouet crise économique et épidémique. Quelle est la situation du pays, du point de vue économique, politique social, quatre ans après la... »



Où vont les Anticapitalistes de Podemos ?

Les anticapitalistes en Espagne sont, comme en France le NPA, issus de la crise du Secrétariat unifié 1 . Ce n'est qu'en 2014, après d'autres crises internes qu'ils ont intégré Podemos à... »



Pactes, corruption et lutte des classes

Les forces centrifuges ne cessent d'agiter l'État espagnol. Pour y faire face, les tribunaux de la monarchie tournent à plein régime, comme en Catalogne, où les affaires font la une des médias :... »



Institutions en crise et nationalités



Tout comme 2015, l'année 2016 s'achève dans la crise des institutions issues du franquisme. Les problèmes non résolus débouchent sur des Cortes croupions très polarisées, révélant... »



À l'épreuve du pacte P.P - P.S.O.E

À peine investi, grâce à l'appui du Partido socialista obrero español (PSOE), le gouvernement minoritaire du Partido Popular (PP) se dispose à faire les réformes exigées par l'Union... »



Crise de la Monarchie espagnole : La brèche

La crise politique de l'État espagnol monte d'un cran avec l'investiture du président sortant, Mariano Rajoy, grâce à l'abstention de soixante-huit députés du Parti socialiste ouvrier espagnol... »